



**HAL**  
open science

## Regards croisés sur les innovations sociales

Benjamin Coignet, Christophe Gibout

► **To cite this version:**

Benjamin Coignet, Christophe Gibout. Regards croisés sur les innovations sociales : Quels rapports au territoire ?. Gilles Vieille Marchiset; Benjamin Coignet. Clubs sportifs en banlieue. Des innovations sociales à l'épreuve du terrain, Presses universitaires de Strasbourg, pp.113-119, 2015, 978-2-86820-909-2. halshs-03204626

**HAL Id: halshs-03204626**

**<https://shs.hal.science/halshs-03204626>**

Submitted on 22 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <http://www.researchgate.net/publication/277549145>

# Clubs sportifs en banlieue : Quels rapports au territoire ? Chapitre dans collectif PU Strasbourg 2015

CHAPTER · JANUARY 2015

---

READS

14

1 AUTHOR:



[Christophe Gibout](#)

Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

65 PUBLICATIONS 25 CITATIONS

SEE PROFILE

SPORT & SCIENCES SOCIALES

*sous la direction de*  
GILLES VIEILLE MARCHISET  
BENJAMIN COIGNET

# CLUBS SPORTIFS EN BANLIEUE

DES INNOVATIONS SOCIALES  
À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

## VI

### *Quels rapports au territoire ?*

BENJAMIN COIGNET\* – CHRISTOPHE GIBOUT\*\*

C'est ainsi que des auteurs voient le territoire local comme la base d'initiatives créatives tout en proposant un modèle de développement territorial intégré mettant en relation des secteurs différents (économique, social, culturel), mais aussi des échelles différentes (locale, régionale, nationale, internationale). L'objectif de cette perspective est d'insérer les capacités d'innovation des organisations et acteurs dans un cadre qui profite à l'ensemble de la collectivité, mais qui n'étouffe pas les capacités créatives propres à la diversité, à la participation citoyenne et à l'action collective (Bellemare, G. & Klein, J.-L., 2011, p. 6).

Poser le lien entre les innovations socio-sportives et le(s) territoire(s) de l'action n'est pas une sinécure. Il s'agit, pour nous, de « parler de pratique spatiale, c'est [à-dire de] mettre l'accent sur l'articulation qui existe entre une pratique spécifique [ici l'innovation socio-sportive] et son lieu de mise en œuvre, d'effectuation » (Ferrand, 2013 : 18). Usuellement, la question de l'innovation – présentement prise indistinctement dans sa dimension de novation ou de création et dans sa dimension de transformation, hybridation ou bricolage (Dadoy, 1998) – est posée de façon a-spatiale au sens où l'espace est pensé comme un substrat relativement neutre sur lequel s'incrémentent de la recherche et du développement qui mobilisent divers capitaux – humains, financiers ou matériels en priorité –, « transformation[s] observable[s] dans le temps [et] qui affecte[nt] de façon durable la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale » (*ibid.* : 42). Cependant, l'explication par le territoire semble recouvrir de plus en plus de légitimité et d'intérêt dans les sciences du social – y compris celles qui,

\* Benjamin Coignet, sociologue, directeur adjoint de l'Agence pour l'éducation par le sport.

\*\* Christophe Gibout, sociologue, Professeur des Universités, Université du Littoral.

traditionnellement, à l'instar de l'économie ou de la sociologie – avaient largement minoré cette possibilité explicative. Ce regain d'intérêt et de pertinence explicative a même pu faire dire que nous assistions à un « tournant territorial » (Pecqueur, 2006) ou que nous serions passés « de la lutte des classes à la lutte des places » (Lussault, 2009), l'espace et les modalités de son occupation devenant parmi les enjeux politiques et sociétaux les plus essentiels de l'époque immédiatement contemporaine. Dans la continuité de la métaphore proposée par Michel Lussault (*ibid.*), il s'agit pour nous, non de nier la disparition des enjeux de classe(s), mais bien de montrer comment et combien, dans le cas précis des innovations socio-sportives, la question des « places » est essentielle en ce qu'elle pointe l'idée que les « lieux », les endroits et les « localisations topographiques » organisent aussi des « positions » qui constituent une part essentielle du capital social des individus et des groupes engagés dans la vie de ces « espaces des surnuméraires de la société libérale » (Gasparini & Vieille Marchiset, 2008) que sont « les quartiers d'exil » (Dubet & Lapeyronnie, 1992), au sein desquels nous enquêtons. Interroger les innovations socio-sportives dans les territoires de la relégation urbaine, c'est donc, de notre point de vue, en saisir la logique de « spatialité », c'est-à-dire en quoi les questions identitaires – sociales, culturelles et politiques – individuelles et collectives qui prennent sens – signification et direction – dans ces lieux organisent des possibles dans l'innovation socio-sportive, ici, la facilitant et là, la restreignant, ici, la dé/re-construisant et là, l'agençant autrement.

Notre propos sera, au prisme d'une approche multiscalaire de questionner les territoires de l'innovation, à savoir la capacité de fédérer des énergies, des compétences, des savoir-faire et des savoir-être à l'échelle d'un cœur de territoire pour initier un développement de ce territoire et diffuser à partir de ce dernier à une échelle plus vaste. Ici, le développement est compris non pas tant dans sa dimension économique qu'essentiellement dans sa dimension sociale et culturelle: la construction d'actions socio-éducatives et socio-sportives propres à faciliter ici une réappropriation du quartier, là une acquisition de compétences transposables dans d'autres champs sociétaux, ici encore du bien-être pour les usagers des clubs sportifs concernés, là encore de la reconnaissance ou de la fierté pour les riverains de l'équipement sportif, ici encore d'autres bénéfices ou profits socioculturels qu'il convient de mettre en exergue.

Trois échelles ont retenu notre attention: celle du club sportif dans sa vie interne et son quotidien, celle du club dans sa relation au quartier dans lequel il déploie son activité, enfin celle du club dans son interaction avec l'urbain, c'est-à-dire avec la ville comme entité politique, sociale et culturelle.

### **L'innovation socio-sportive à l'intérieur des clubs**

Plusieurs éléments nous semblent pouvoir relever de cette échelle et poser la question de la capacité des acteurs d'un club sportif à initier des innovations dans le quotidien de leur action. Bien évidemment, il s'agit souvent là de solliciter

l'adhé  
éduca  
club...  
parfoi  
traditi  
entre  
de leu  
liberté  
nouve  
risque  
pas te  
dans  
est fa  
social  
réaju  
rappo  
3-47)  
une p  
subv  
du B  
annu  
essen  
denr  
de ré  
éligit  
de du  
à ceu  
A  
dern  
« géo  
sécul  
à l'e  
entra  
que  
subv  
éduc  
étab  
les c  
tém  
arca  
« jou  
et fé  
et à

l'adhésion de multiples acteurs de la vie de tous les jours du club : joueurs, éducateurs, entraîneurs, dirigeants, animateurs de la vie sociale interne de chaque club... Pratiquement, ces derniers jouent souvent, parfois volontairement et parfois incidemment, à un rôle que Thomas Kuhn (1990 : 304 *et al.*) inscrit traditionnellement dans « la tension essentielle [entre] tradition et innovation », entre la reproduction « à l'infini » de modes d'agir et d'être qui ont déjà fait preuve de leur efficacité – fut-elle médiocre – et « un mode de pensée divergent (...) la liberté de s'échapper dans des directions différentes... et de se lancer dans une nouvelle direction » (ibid. : 305), même si cela s'apparente souvent à une prise de risque et à une forme de bricolage. Une prise de risque qui conséquemment n'est pas toujours encouragée par l'entourage de la personne au sein du club sportif dans la mesure où elle substitue un incertain à un certain rassurant même s'il est faible ou peu efficace. Une prise de risque qui est une forme de « bricolage du social » en ce que ce dernier est un arrangement fait avec les « moyens du bord... », réajustant « les résidus de construction et de destructions antérieures (...) sans rapport [particulier, immédiat ou nécessaire] à un projet » (Lévi-Strauss, 1962 : 3-47). Cette « liberté buissonnière des pratiques » (Certeau, 1990 : 36) indexée à une prise de risque pourrait, par exemple, trouver à s'illustrer dans la quête de subventions par les associations sportives enquêtées. Ainsi, le club de football du Beau Marais à Calais vit-il chichement en comptant sur une subvention annuelle de la municipalité à laquelle les dirigeants adjoignent de maigres – mais essentielles – subsides générés par la vente de porte-clefs en scoubidou et de denrées alimentaires au sein du club-house. Mais, lorsque proposition est faite de répondre à des appels d'offres ministériels ou associatifs auxquels le club est éligible, des tensions naissent au sein du club dans la mesure où remplir le dossier de demande est complexe et nécessite des compétences qui échappent largement à ceux qui récoltent usuellement les fonds.

Au point de rencontre entre la vie interne du club et l'interaction que ce dernier développe avec le quartier, il faut poser la question de la logique de la « géologistique » (Lussault, 2009), c'est-à-dire du développement de techniques de sécurisation de l'espace social pour mieux organiser conjointement son rapport à l'espace et son rapport à autrui. De ce point de vue, les actions innovantes entreprises par les clubs distillent l'idée que ces derniers sont sûrs et fiables et que l'Autre peut s'appuyer sur eux pour mettre en place des actions ou pour subventionner ce qui est déjà à l'œuvre en leur sein. Ainsi, en formant des éducateurs à l'extérieur de la structure du club, en rompant ainsi avec des usages établis de débrouille avec des bénévoles impliqués dans leur quotidien respectif, les clubs de football à Calais ou de basket dans les quartiers nord de Marseille témoignent de leur compréhension accrue des réseaux socio-éducatifs et des arcanes de la vie sociale, politique, associative et fédérale au niveau local. En « jouant le jeu » de la formation, ils adressent des messages aux instances politiques et fédérales proches sur leur capacité à répondre à des attendus socio-éducatifs et à s'insérer dans les schèmes qui organisent la vie associative sportive locale.

Ce faisant, ils témoignent qu'ils sont entrés dans une logique de *capabilité* plus encore que de *capacité*. Ainsi que le montre Amartya Sen (1985), les *capabilités* désignent en premier lieu les libertés dites de fonctionnement directement mises en péril par la pauvreté ou la paupérisation et concernent les capacités réelles des acteurs à accéder à certains biens ou services. Dans les cas présentés ci-dessus, les associations témoignent de cette bascule en ce qu'elles instruisent les autorités sportives ou politiques de référence, du fait qu'elles sont capables de se saisir de dispositifs socio-éducatifs mis à leur service et que, ce faisant, elles peuvent revendiquer auprès de ces dernières des soutiens supplémentaires.

### **L'innovation socio-sportive au prisme du quartier**

La question de l'innovation socio-sportive doit également être sondée dans l'interaction à l'œuvre entre les acteurs du club sportif et les acteurs du quartier défavorisé, une double réalité qui ne se recoupe pas nécessairement selon les différents lieux enquêtés. Plusieurs éléments doivent être pris en compte ici, qui témoignent de cette tension créatrice entre le club et le quartier même si des difficultés demeurent à ce stade.

Au cœur de cette relation en tension entre le club et le quartier, il nous semble que l'innovation socio-sportive s'inscrit dans la logique de la « petite appropriation » individuelle ou semi-collective chère à Gourdon (1994 & 1996), c'est-à-dire dans la manifestation de l'émergence de formes de quartier dans les espaces usés, fatigués, délabrés ou insalubres – comme les bidonvilles ou les grands ensembles après quelques décennies. Cette « petite appropriation » (Gourdon et coll., 1996) de l'espace urbain développe les solidarités, elle favorise l'insertion et elle débouche sur la formation d'un patrimoine – matériel ou immatériel – dans les interstices de l'espace urbain, dans les lieux où est possible une valorisation économique ou sociale de l'espace objectivement sous-densifié contenu entre les grands ensembles. Les enquêtes montrent que, dans plusieurs cas, l'espace d'interconnaissance du quartier est une opportunité d'action innovante. La confiance à l'œuvre *a priori* dans le quartier à l'égard des associatifs engagés *in situ* et, *a contrario*, la défiance vis-à-vis d'autrui facilite l'innovation dès lors qu'elle est portée de l'intérieur. Pour peu qu'elle ne change pas radicalement l'ordre des choses et les habitudes développées dans l'espace du quotidien, l'innovation y est possible, du moins possible à tenter. Ce faisant, elle développe des formes de compétences et de reconnaissances sociales qui, à l'intérieur du quartier, peuvent être patrimonialisées et constitutives de ressources mobilisables dans et hors la vie de l'association sportive. Ainsi, le club de boxe d'un quartier défavorisé à Besançon à un rapport incrémental à l'innovation dans la mesure où il s'agit d'accompagner socialement les jeunes du quartier par la mise en œuvre d'actions protéiformes qui (r)assurent quant à l'utilité sociale du club dans le quartier. Le propos de ces dirigeants est de « maintenir l'acte fondateur du club à travers l'accompagnement social par le sport des jeunes du quartier »

(Coignet, 2012 : 129). Dans un autre ordre d'idées, un club d'athlétisme historique de Boulogne-sur-mer voit dans son implantation nouvelle au sein d'un quartier défavorisé une opportunité de diversifier l'offre et le recrutement athlétique dans la ville. En s'appropriant un lieu largement délaissé par les autres acteurs majeurs du sport boulonnais, les dirigeants de ce club entendent innover simultanément en offrant des opportunités ludo-sportives aux habitants du quartier et des opportunités de recrutement performatif pour lui-même ainsi qu'en favorisant l'insertion professionnelle de leurs animateurs et entraîneurs sportifs.

### **L'innovation socio-sportive à l'échelle urbaine**

Le dernier niveau de l'innovation que nous avons choisi d'interroger concerne la ville comme lieu de vie et mode d'exister. Plusieurs aspects sont ici encore mis en évidence, qui soulignent combien change la banlieue et combien l'action publique et l'action privée y renouvellent des enjeux sociaux multiples (Cortéséro, 2012). Située au sein de ses actions ou à leur point de rencontre, l'innovation socio-sportive peut alors être définie comme un processus contextualisé, avec sa spécificité, son ancrage local, ses acteurs et ses dynamiques propres qu'il convient de traduire (Coignet, 2012) et de « désombrer », dans la mesure où ses ressorts et ses freins ne se donnent pas immédiatement à voir aux observateurs comme aux praticiens.

Le dernier point que nous pouvons relever concerne la dimension politique de l'innovation socio-sportive. Si aujourd'hui de nombreux dispositifs socio-culturels et socio-éducatifs existent au cœur des quartiers enquêtés, la question de l'accessibilité concrète à ces services doit être posée (Gibout, 2012). Cette dernière doit également être élargie à un niveau politique plus global, celui de la possibilité de l'être-ensemble dans la ville contemporaine et de l'espace public organisé avec/autour/par/pour les pratiques sportives (Gibout, 2013). À cette échelle, les innovations rencontrées concernent aussi l'engagement dans la vie publique et la capacité à interagir avec les autres acteurs de l'espace public pour faire advenir des décisions concernant le club, le quartier, la ville ou le sport. De ce point de vue, les conditions sociales et historiques des clubs enquêtés témoignent du primat d'un déficit de compétences délibérative et argumentative tant chez les institutionnels de ce mouvement associatif sportif local que chez les usagers de ces clubs. Si l'espace public se donne à voir comme une mosaïque d'arènes et de forums (Franois, B. et Neveu, E., 1999), les acteurs du champ socio-sportif témoignent, encore plus largement, des inégalités dont ils souffrent. Alors que certains, du fait de leur capital social – culture, entrent, etc. –, y ont un accès direct, d'autres ont la nécessité d'emprunter des correspondances et autres détours afin d'accéder à cet espace public (Franois, B. et Neveu, E., 1999 ; Gibout, 2009). Un des enjeux de l'innovation socio-sportive consiste alors dans la domination de ces compétences par les acteurs du quotidien de ces clubs. Par le recours à des formations, par le soutien institutionnel (monde fédéral, collectivités locales, universités...), par le



recours ponctuel à des compétences externes (amis, connaissances, représentants associatifs, etc.), des possibilités de transformation des habitus de négociation et de concertation existent. Comme nous l'avons, par exemple, observé à Calais Beau Marais – et même si certains se refusent à « faire de la politique » (entretien, entraîneur Athlétisme, Montbeliard) – l'acquisition d'aptitudes et de capacités nouvelles rééquilibre un peu le rapport de forces en présence lorsque les représentants associatifs échangent avec leurs partenaires habituels (collectivités locales, monde fédéral, autres associations locales...).

### Conclusion

Le lecteur pourra objecter que le propos ci-avant développé prend préférentiellement appui sur des cas spécifiques et des situations socio-spatiales singulières. Ce faisant, est posée la question de la « montée en généralité », c'est-à-dire de la capacité à faire d'un témoignage ou d'un exemple singulier un élément de discours susceptible d'être entendu et d'être mis en expérience par le plus grand nombre. De ce point de vue, trois réponses nous semblent pouvoir être apportées. D'une part, l'enquête exemplarisée ici au moyen de quelques situations locales est plus globale en ce qu'elle puise sa force heuristique et sa légitimité scientifique dans la comparaison entre douze terrains arpentés, à raison de deux quartiers différents dans six régions françaises (Vieille Marchiset et Coignet, 2010). C'est donc la comparaison, comme fondement essentiel de la démarche sociologique (Durkheim, 1894), qui fonde les généralisations ici esquissées. D'autre part, nos collègues ethno-anthropologues ont, avec justesse, largement répondu à cette faiblesse supposée en montrant la force encyclopédique des fresques monographiques et leur valeur heuristique (Affergan, 1999; Olivier de Sardan, 2008). Enfin, les préceptes de la « théorie enracinée » (Strauss, A. et Corbin, J., 2004) nous rappellent combien la théorie ne prend pas pied dans des concepts préétablis, mais qu'elle naît de l'interaction renouvelée entre le chercheur et son terrain. Les théories préexistantes ne servant pas de modèles à reproduire, mais d'inspiration et de guide pour nourrir de nouvelles études et pour abonder une démarche compréhensive, puis explicative des faits sociaux enquêtés, ici les innovations socio-sportives.

Dans les faits, les enquêtes précédemment présentées ont permis de montrer le rôle que joue le territoire dans la structuration du social, et ici plus précisément dans la mise en branle d'innovations socio-sportives. Ces dernières se fondent et/ou s'assimilent, se diffusent et/ou se confinent à différentes échelles. Elles répondent et/ou devancent des attentes sociétales tout autant qu'elles participent à la construction de ces territoires, en particulier du proche. Dans la classique dichotomie entre innovations de rupture et innovations de croissance, nous avons observé que la logique scalaire joue pleinement. Plus on est à une échelle micro-locale, plus l'innovation peut oser la rupture, même si elle doit faire face à d'importantes résistances du fait qu'elle propose une rupture avec des habitudes. À

l'inverse, plus l'échelle devient macroscopique, plus les innovations apparaissent préférentiellement de l'ordre de la croissance ou de l'incrémentation, dans la mesure où cela est moins susceptible de perturber l'*ordo rerum*, de brouiller cette « possibilité de constituer une totalité organisée, une culture et une société, que les hommes révèrent à travers les gardiens du sacré et les dépositaires du pouvoir » (Balandier, 2007: 128-129).

Enfin, et ce n'est pas là le moindre des intérêts que nous avons constatés au fil de ces années d'enquête dans différentes ZUS de France, nous avons aussi constaté que, en (re)donnant la parole à ces gens souvent enferrés dans ces espaces de la relégation urbaine, nous avons – d'une certaine façon – participé à leur faire développer de nouvelles formes de lien social, à leur faire prendre conscience de qualités et de compétences sociales qu'ils ne soupçonnaient ou ne voyaient pas, à les aider à modifier les formes de leur implication dans la société (Amin & Thrift, 2002). Et, *de facto*, c'est une pratique – voire même une éthique – de la participation et de la citoyenneté, qui s'est faite jour: la réappropriation – parfois sous d'autres modes de faire – par la sphère associative, ici ludo-sportive (Gibout, 2013), des valeurs traditionnelles et des lieux symboliques de l'apprentissage démocratique qui avaient présidé à son institution.

# CLUBS SPORTIFS EN BANLIEUE

DES INNOVATIONS SOCIALES  
À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Présenté comme une des réponses possibles à la question sociale dans les quartiers sensibles, le rôle intégratif du sport est aujourd'hui confronté à des nouveaux acteurs ainsi qu'à une problématique socio-éducative en pleine mutation. De nombreuses actions confortent l'idée que le sport peut être un formidable tremplin social : qu'en est-il dans les faits ?

L'ouvrage explore les contraintes et les ressources du sport associatif en s'appuyant sur l'étude du processus d'innovation sociale. Les organisations sportives des quartiers populaires ont fait l'objet d'une importante recherche de terrain qui s'est déroulée sur trois ans.

Tour à tour les mécanismes de reconnaissance et d'identité, d'engagement et de territoire, de déstructuration et restructuration de la personne sont dévoilés pour mieux comprendre les atouts et les limites du sport dans ses ambitions socio-éducatives en banlieue.

Face aux constats statistiques qui révèlent le faible engagement sportif dans les milieux populaires, il est aujourd'hui impératif de repenser la place du sport dans les banlieues.

ISBN : 978-2-86820-909-2

Prix TTC : 19 €

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



9 782868 209092